

H. Charreire¹, L. Rivera², M. Carayol², M. Prudhomme², E. Combier¹

1/ Cermes (Inserm U750 – CNRS UMR 8169), Villejuif – 2/ Service de protection maternelle et infantile, Conseil général de Seine-Saint-Denis, Bobigny

INTRODUCTION

L'accès aux structures de santé peut être limité par des facteurs d'origine sociale, culturelle, voire physique (aménagement du territoire). Or, un suivi de grossesse insuffisant augmente les risques périnataux. L'objectif de notre étude est d'analyser, en milieu urbain, les disparités sociospatiales des difficultés d'accès aux soins lors du suivi de la grossesse, et d'élaborer un projet de système d'information géographique (SIG) permettant d'associer les caractéristiques de l'environnement avec les indicateurs d'accès aux soins et de santé périnatale pour réajuster l'implantation des centres de protection maternelle et infantile (PMI).

MÉTHODES

Ce projet d'outil est créé à partir d'un territoire d'étude composé de 19 communes pilotes du département de la Seine-Saint-Denis. L'échelle d'analyse est celle des Iris (îlots regroupés pour l'information statistique), qui sont équivalents à des quartiers compris, en théorie, entre 1 800 et 5 000 habitants. Les 19 communes regroupent 285 Iris. Les caractéristiques du suivi de la grossesse sont issues des certificats de santé du 8^e jour (CS8) qui sont établis pour chaque naissance pour trois années consécutives (1999 à 2001), soit 30 338 naissances. Les caractéristiques sociodémographiques sont issues du recensement Insee de 1999. Les adresses des médecins généralistes, gynécologues, centres de PMI et maternités sont issues des bases de données nationales ou départementales.

Système d'information géographique (SIG)

L'ensemble des données (certificats de santé et services de santé) a été géocodé et introduit dans un SIG. Les analyses spatiales et les calculs de distance physique sont testés dans quatre communes du département. Celles-ci sont caractérisées par une augmentation importante de la natalité entre 2000 et 2005 (+10 %), ou par un projet de création ou de réimplantation de centres de PMI.

RÉSULTATS

Malgré de faibles distances physiques entre l'offre de soins (libérale ou centre de PMI) et le lieu de résidence de la mère, les analyses spatiales mettent en évidence une concentration des difficultés d'accès aux soins dans certains quartiers qui cumulent précarité sociale et enclavement géographique. Les femmes qui résident dans ces quartiers se déplacent à pieds et se rendent principalement dans les services de type centre de PMI pour faire suivre leur grossesse. Si le centre de PMI le plus proche est situé à 1 km à vol d'oiseau, l'aménagement du territoire fait que le temps réel d'accès entre le domicile et le centre de PMI est important (presque ¾ d'heure) pour ces femmes enceintes qui font le trajet à pied.

DISCUSSION

Les outils géographiques, combinés à des entretiens sur le terrain, ont permis d'identifier des situations d'inadéquation entre l'offre de soins et les besoins de la population. Ces résultats ont conforté la création et notamment la localisation d'un troisième centre de PMI dans la ville de Clichy-sous-Bois. Suite au test de ce SIG sur les quatre communes choisies, il sera installé au sein du service de PMI pour être un réel outil d'aide à la décision en planification sanitaire (restructuration de l'offre de soins).